



## **Déclaration liminaire des représentants des usagers de la CGT Finances à l'assemblée générale ordinaire de l'Agraf du 26 juin 2019**

Monsieur le Président, mesdames messieurs, quelques propos liminaires à cette Assemblée générale.

L'an dernier, l'Agraf fêtait son 35<sup>e</sup> anniversaire. Un audit commandé par le secrétariat général concluait alors sur une évolution « nécessaire » des associations ministérielles à caractère social pour les globaliser en une seule structure destinée à gérer à la fois le logement social, les loisirs et la restauration collective à tarif social. Bref, un fourre-tout motivé sans doute par des économies d'échelle qui ne mentionne au grand jamais la vocation en termes d'économie sociale et solidaire mais... qui ne se concrétise pas !

Pour notre part, nous maintenons notre leitmotiv : l'action sociale est essentielle dans la vie professionnelle et personnelle des agents des ministères, *a fortiori* pour les plus fragilisés lesquels désespèrent de voir un jour une revalorisation du point d'indice, ainsi que pour les retraités dont les pensions ne leur permettent guère de faire la fête tous les jours !

Pour ceux-là, plus que jamais, les associations dont l'Agraf devraient être un élément stabilisateur qui réponde à leurs besoins essentiels : un toit, une assiette suffisamment garnie et, si possible, un accès à quelques loisirs.

Nos craintes se concrétisent dans plusieurs contextes.

Nous n'avons toujours pas de visibilité sur l'avenir des associations, et nous demeurons plus que jamais suspicieux de voir signée avant la fin de cette année une convention d'objectifs et de moyens qui prenne le relais de l'actuelle, prolongée par un avenant jusque fin 2019. Sur cet objectif en particulier, en raison de leur objet même d'activité, les organisations syndicales estiment de fait avoir un rôle pour contribuer à l'élaboration de la nouvelle convention.

S'agissant de l'Agraf plus particulièrement, l'Assemblée générale de ce jour est l'occasion de saluer une meilleure lisibilité des comptes, due probablement à l'intervention du nouveau cabinet d'expertise. Pour autant nos craintes ne sont pas apaisées car l'annonce portée depuis plusieurs années sur la désaffection des usagers semble contredite par la croissance sensible de la fréquentation des restaurants du Grand Bercy (augmentation de près de 7 points en 2018 par rapport à 2017). Et ce ne sont pas les quelques dizaines de « Bons bocaux » ou on ne sait quelles « dînettes » qui atteindront la moyenne de 217 plateaux

quotidiens en plus en 2018 ! Il semblerait que les usagers s'orientent régulièrement vers de vrais repas, et nous ne voyons pas de corrélation immédiate entre votre interprétation de l'attente des usagers et la réalité constatée...

A l'image de ce gouvernement, vous essayez de faire passer les pires régressions, le retour des gamelles : les « lunch box » industrielles qui fleurent bole 19è siècle, pour des innovations.

Dès lors, considérant que cet accroissement de la demande par les usagers induit une augmentation de l'activité, la poursuite de la réduction des effectifs de l'Agraf nous inquiète plus que jamais sur. La pétition que nous vous remettons ce jour porte les inquiétudes de nombreux usagers dans la plupart des restaurants. Les efforts de formation dont nous avons enfin pu constater la réalité tangible grâce à la communication dans le détail des actions suivies par les employés de l'Agraf sont à saluer. Pour autant, on lit en filigrane une tout autre réalité. La pyramide des âges révèle une moyenne élevée. Plutôt que d'astreindre ces agents à des efforts toujours plus soutenus, il apparaît pertinent de renforcer les équipes. Cela permettra certainement de soutenir les équipes actuelles et d'envisager un avenir plus soutenable pour l'Agraf.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, alors que la société présente génère moult incertitudes pour le futur, nous ne soutiendrons jamais assez l'action sociale destinée à l'ensemble des agents. Nous demeurons toutefois certains qu'en maintenant et en développant encore la qualité des prestations de l'Agraf, l'association fidélisera ses usagers. Dès lors, pour assurer son obligation de subvenir à l'alimentation de ses agents, le ministère doit soutenir plus encore l'Agraf en lui attribuant des moyens garantis. Et, même s'il est probable que nous n'y assisterons pas, pourquoi ne pas imaginer dès aujourd'hui un jubilé pour l'association en 2033 ?

Merci pour votre attention.